

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES AUX EXPORTATEURS

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le PDME aide les entreprises canadiennes à préparer, élargir et soutenir leurs activités en partageant avec elles les coûts de certains efforts de promotion des exportations. Le Programme vise à :

- encourager les entreprises qui ne l'ont pas encore fait à commencer à exporter;
- encourager les exportateurs déjà établis à élargir leurs activités sur de nouveaux marchés.

Le PDME assume jusqu'à 50 % des coûts subis par une entreprise dans ses efforts de pénétration d'un nouveau marché. Ces contributions sont remboursables si des ventes sont générées sur ce marché.

Le programme comporte diverses sections, visant chacune des situations particulières qui pourraient résulter de l'établissement ou de l'élargissement de marchés d'exportation.

- Section A: Soumissions pour un projet particulier
 - Section B: Recherche de marchés
 - Section C: Participation à des foires commerciales à l'étranger
 - Section D: Accueil d'acheteurs étrangers
 - Section E: Établissement de consortiums d'exportation
 - Section F: Développement soutenu des marchés d'exportation
- PDME
ALIMENTATION : Marchés d'exportation des produits agricoles, halieutiques et alimentaires
- PDME PÊCHE : Marchés d'exportation du poisson de fond et du hareng de l'Atlantique.

Communiquer avec le bureau régional du MEIR le plus rapproché pour des renseignements plus détaillés concernant le PDME.

PROGRAMME DES PROJETS DE PROMOTION (PPP)

Le PPP est un programme par lequel le gouvernement fédéral planifie et organise des expositions et des foires commerciales à l'étranger, accueille et envoie des missions commerciales, accueille des délégations d'acheteurs étrangers ainsi que des délégations gouvernementales.

Le PPP assume une partie des coûts que doivent subir les entreprises pour participer à des activités de promotion organisées par le ministère des Affaires extérieures. Ces activités visent à mieux

renseigner les acheteurs étrangers sur les produits et les ressources du Canada et à entreprendre des opérations de collecte de renseignements sur les marchés étrangers.

Pour de plus amples renseignements sur la façon dont le PPP pourrait appuyer vos projets, veuillez communiquer avec la Direction de l'expansion du commerce intéressée.

PUBLICATIONS UTILES

Gouvernement fédéral
Aux futurs exportateurs . . ., MAE : Renseignements et conseils utiles pour faciliter la pénétration de nouveaux marchés.

Guide(s) de l'exportateur canadien, MAE : Tarifs douaniers, documentation, impôts, normes industrielles, règlements sur les importations dans différents pays.

Instruments de promotion du commerce, MAE : Présentation du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et du Programme des projets de promotion (PPP).

Rapport(s) sur des exportations canadiennes (dans différents pays : Mexique, Australie, Brésil, Norvège, Corée, France, RFA, Arabie Saoudite, Royaume-Uni). Possibilités commerciales et conditions du marché, etc. . . .

Association canadienne d'exportation (ACE)
Les exportations : feuille de route, ACE : Ouvrage de référence donnant les points de contact avec les ministères et organismes fédéraux à Ottawa et dans l'ensemble du Canada.